DEUXIÈME ANNÉE — N° 32 | 10 CENTIMES | DU DIMANCHE 6 AU DIMANCHE 20 JANVIER 1907

Combattre toutes les iniquités ; détruire toutes les inégalités sociales ; lutter sans trève jusqu'à l'instauration d'une Société où, par l'égalité de tous les individus, la liberté n'étant plus un vain mot, l'humanité entière vivra harmoniquement. Tel est le but que poursuivent les anarchistes.

L'ORDRE

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les quinze jours

« Notre ennemi,
» C'est notre Maître. »
LA FONTAINE.

ABONNEMENTS :

Un an ..... 3 »
Six mois 1 50
Trois mois ..... » 75

Rédaction et Administration :
36, CHEMIN DE BEAUPUY, 36
LIMOGES

ADRESSER
Tout ce qui concerne la Rédaction : articles, communications, etc., au Rédacteur.
Tout envoi de fonds, abonnements, à l'Administrateur.

BIBLIOTHÈQUE LIMOGES

PRÉJUGÉS ET SOCIÉTÉ

Pour sa conservation, la société actuelle, outre la fourberie, l'hypocrisie et le mensonge, a encore comme auxiliaires précieux les préjugés. Plus ceux-là sont stupides, grotesques et vieux, plus et mieux la masse les conserve : *« Cela s'est fait avant nous, cela se fera après »*, telle est la réponse qui est faite à ceux qui veulent tenter de démontrer l'absurdité des préjugés.

Si nous devions passer en revue le calendrier *chrétien* — crétin serait mieux dit, — c'est chaque jour que nous aurions à critiquer, car chaque jour est une *fête*, et même les libres-penseurs — oh combien ! — seraient navrés de ne pas aller offrir leurs vœux en même temps que des présents à l'ami ou le parent connu qui porte le nom indiqué par le calendrier encore en usage sous la République de la trinité *Clemenceau-Briand-Viviani*.

Mais laissons donc ces jours trop ordinaires pour ne nous occuper que de celui qui ouvre la marche à tous les autres : le 1er janvier ou nouvel an.

Ce jour-là toute la hideur de la société autoritaire s'étale dans son aspect le plus complet.

Tout se pardonne, paraît-il. Présidents de Républiques et monarques s'envoient des congratulations réciproques. Nationalistes et internationalistes (!) royalistes et socialistes de haute marque s'ensencent après s'être embrasés. Un Tel, maire radical et franc-maçon reçoit *Monseigneur* l'évêque : Machin, député socialiste, trinque avec Chose, préfet clérical et royaliste fieffé. Voilà pour le haut de l'échelle sociale.

En bas, chez l'ouvrier, même comédie dans son rang : les poignées de mains ou les baisers sont donnés à celui ou celle que, peu de jours auparavant on désirait la crevaison. On apporte des étrennes dans l'espoir d'en obtenir la récompense ; on trinque, on se saoûle avec les adversaires d'hier ; c'est permis ce jour-là et ça fait marcher le commerce. Qu'importe ! la réconciliation est faite avec Iscariotte qui, demain, recommencera son rôle. Qu'importe ! *« cela s'est fait avant, cela se fera après nous »* répètent les imbéciles, tout en reconnaissant que cela fut et est encore stupide.

Ce jour-là, la masse populaire oublie sa misère ; quelques verres d'alcool suffisent à retirer de sa mémoire tout ce qu'elle endura de privations et d'humiliations de toutes sortes durant les années écoulées ; les souhaits qu'elles reçoit des lèvres lui donnent un regain d'espoir, elle s'imagine que c'est arrivé.

« Bonne et heureuse », lui a-t-on dit, et a-t-elle répété à satiété, et ces paroles lui ont parues salutaires, alors que demain elle reprendra son collier de misère en la même compagnie. Ça n'y fait rien, l'an prochain on recommencera.

Et oui, on continue ! En bas de l'échelle sociale, on donne l'exemple à ceux qui sont en haut, qui ne font que répéter quelques gestes accomplis par ceux d'en-bas pour faire croire à l'utilité de ces gestes en même temps que l'utilité des maîtres exécutants. Ainsi se perpétue la bêtise, l'ignorance, et ainsi se maintient notre esclavage dégradant.

Il suffirait à ceux qui sont en bas de l'échelle sociale de ne plus vouloir accomplir ces gestes aussi odieux que stupides pour que craque l'échelle et disparaissent ceux qui sont au faîte.

De même que les anarchistes n'attendent pas un jour spécial pour souhaiter le bonheur à ceux qu'ils aiment, ils n'attendent point de jour spécial pour souhaiter qu'avec le mal disparaissent tous ceux qui l'engendrent. Ce n'est que lorsque ce dernier but sera atteint qu'ils ne seront plus des révoltés.

Armand BEAURE.

A LA TORTURE !

Les tristes faits que je viens ici vous raconter se sont passé l'été dernier. Les malheureux fous qui en ont été les auteurs n'ont pas été les seuls à supporter les conséquences. D'autres personnes qui n'y avaient pris aucune part, et qui avaient même lutté de toutes leurs forces pour qu'ils ne s'accomplissent pas, en ont été aussi les victimes.

C'est grâce à mes relations avec une certaine personne que j'ai pu être introduit près d'une malheureuse nommée L'Urne, qui eut à subir multiples rudoiements de la part d'insensés. Voici donc exactement ce qu'elle me confia en me priant de le faire connaître :

« Après quatre ans d'oubli et d'abandon complet, pendant lesquels on me laissa seule, je fus, un beau matin, enlevée de l'endroit où l'on m'avait déposée.

» Depuis quelque mois, je faisais l'objet de toutes les conversations des gens du pays et le bruit de leurs cris et de leurs disputes parvenaient jusqu'à ma prison, où je tremblais de tous mes membres, rien qu'à la pensée de ce qui allait m'arriver.

» Le jour en question, dès le matin, on vint me prendre et, après m'avoir bien nettoyée, comme s'il se fut agi pour moi d'un jour de fête, je fus conduite dans une vaste salle, puis placée sur un grand *tréteau*. Quelques temps après, des hommes de différentes professions m'entourèrent. Ils paraissaient tous très heureux. Parmi ces hommes qui se rangèrent autour dudit tréteau et qui se constituèrent en un tribunal, je reconnus des royalistes, des bonapartistes, des nationalistes, des opportunistes, des républicains, des socialistes et horreur ! quelques libertaires ou se disant tels, qui me firent tous comprendre, par leur attitude et par leurs dires, que j'étais encore condamnée par eux et par d'autres amis, qu'ils attendaient avec impatience, à subir, de leur part, une nouvelle *question extraordinaire :* non par le fer, le feu et l'eau comme du temps de l'*Inquisition*, si chère à Drumont, Rochefort et tous les Didon connus et inconnus, mais par le papier. Oui par le papier, cela vous étonne, me dit-elle, c'est pourtant ce qui m'arriva.

» A l'heure annoncée, depuis longtemps, par toute la presse, blanche, rouge et tricolore, les portes de la salle où j'avais été placée furent grandes ouvertes et je vis venir vers moi, à la file indienne, comme les malfaiteurs ou malchanceux qui se promènent dans les cours des prisons, sous les regards des gardiens dont M. Clémenceau s'est dit le chef, des individus qui avaient pris, pour la circonstance, des airs de *souverains* et qui tenaient tous, de la main droite, le papier avec lequel ils devaient me torturer.

» Le premier qui s'approcha de moi fut un gros négociant, vendeur à faux-poids chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. Il passa le papier qu'il tenait à la main à l'un des individus qui se trouvaient rangés autour de mon tréteau, dont le rôle consistait à fourrer dans ma bouche tous les bouts ne papier qui lui seraient présentés.

» Dans le deuxième, je reconnus un tenancier de Lupanars, bon contribuable, dont la patente sert à entretenir les parasites fonctionnaires de toutes sortes.

» Le troisième fut un farouche libre penseur qui fait baptiser tous ses enfants et dont la femme ne bouge pas de l'église.

» Le quatrième était remarquable par ses yeux hagards. Il sortait de Charenton depuis quelques jours sans avoir été complètement guéri.

» Le cinquième s'approcha de moi en titubant et allait me rejeter sa vinasse dans la bouche, lorsqu'il en fut empêché par un des membres qui composaient le tribunal ; puis vinrent en foule : des bourgeois, accompagnés de leurs larbins ; des juges, d'anciens officiers, sous-officiers et soldats ; des boutiquiers, des ouvriers syndiqnés et non syndiqués, des rabbins, des franc-maçons et des curés et enfin des arrivistes de toutes sortes, entraîneurs de comités et de syndicats.

» Mon supplice dura ainsi jusqu'au soir. Ils me fourrèrent des papiers jusqu'au nœud de la gorge ; mais ceux qui me parurent cette fois les plus heureux à me le faire subir, furent les prétendus libertaires, qui m'en eussent fait avaler plusieurs chacun si on les avait laissé faire. Jamais on ne vit, j'en suis certaine, Peaux-Rouges plus acharnés à faire souffrir quelqu'un au poteau de torture que ces hommes qui avaient promis jusque-là de s'employer, de toute leur énergie, à abréger mes souffrances et que je vis, hélas ! se joindre à mes bourreaux habituels.

» Le dernier carré de papier avalé, je fus soumise à une nouvelle torture. Après s'être consultés entr'eux, l'un des membres qui composaient le tribunal m'ouvrit le ventre, y retira tous les papiers qui s'y trouvaient. Cela fait, il se partagèrent pour les compter, dans le but de savoir quels étaient les plus nombreux parmi toutes les nuances qu'ils représentaient.

» Cette opération terminée, ils vinrent tous se ranger autour de moi pour annoncer aux autres bourreaux le résultat de leurs tristes manœuvres. Tous paraissaient anxieux de l'apprendre ; mais, à peine fût-il connu d'eux, qu'ils se mirent à gesticuler comme des fous furieux : les uns de rage et de dépit, les autres de contentement.

» Mes bourreaux rouges me parurent, encore cette fois, plus nombreux que mes bourreaux blancs. Ces derniers sortirent consternés de la salle où venait d'avoir lieu mon supplice, alors que les premiers se répandirent à travers la ville en chantant l'*Internationale* et l'*Hymne à l'Anarchie*, dont ils ne paraissaient pas comprendre le premier mot. Un grand nombre entrèrent dans les cafés et débits de boissons : les uns pour fêter leur triomphe, les autres pour noyer leur chagrin. Plusieurs y prirent de formidables cuites et commirent toutes espèces de folies et d'excentricités.

» Je dois à la vérité de dire que, pendant tous les jours qui précédèrent mon supplice (qui a lieu tous les quatre ans depuis 1848, ainsi que dans bien d'autres circonstances), un certain nombre d'hommes firent tout leur possible pour me supprimer, en donnant pour raison que j'étais devenue très dangereuse pour leur liberté et qu'il valait bien mieux m'anéantir tout de suite que de prolonger mon agonie dans de nouvelles tortures. Ces hommes s'appellent, dit-on, des anarchistes. Trop peu nombreux, ils n'ont pu encore me faire disparaître, mais ils ont toujours l'espoir d'y arriver.

» Quant à moi, toute pantelante et toute meurtrie, je fus immédiatement, après ma torture, enlevée de mon tréteau et réintégrée dans le même endroit que celui où on était allé me prendre le matin et où je compte rester quelque temps encore avant de subir un nouveau supplice de la part de nos bourreaux, à moins que les imbéciles qui me torturèrent, devenant conscients, envoient, une bonne fois paître ceux pour le compte desquels ils agirent dans le but d'obtenir d'eux une amélioration à leur sort. J'ai été heureuse d'apprendre, ces jours derniers, qu'au lieu d'une amélioration de leur situation, ils ont été roulés dans les grandes largeurs par les fumistes, pour lesquels ils avaient marché et je souhaite, pour eux et pour moi, que cela leur serve de leçon.

Jean LATRIQUE.

Aux Urnes ! Pas d'Abstentions !...

Tels sont les mots qu'en période électorales on peut voir s'étaler au bas de toutes les affiches électorales qui infestent les murs. Ça produit son effet !

Transportés d'enthousiasme, les électeurs se munissent du bulletin portant le nom du candidat de leur choix, et, bravement, le déposent dans l'urne.

Et dire qu'avant la Révolution de 1789, le peuple n'avait pas le droit de voter... C'est épouvantable !...

Ainsi, voyez donc ; depuis une trentaine d'années, des réformes en masse sont venues apporter aux travailleurs plus de liberté, plus de justice, et, enfin, plus d'égalité !...

Et tout cela, vous dis-je, depuis que les prolétaires ont le droit de voter !...

Il y a de cela quelques années, nous eûmes les lois scélérates ; plus récemment, la loi militaire de deux ans, la séparation. Nous allons avoir les retraites... ouvrières — oh ! combien !!! — l'impôt sur le revenu... Toutes lois... démocratiques !...

Mais la plus démocratique de toutes, c'est certainement celle qu'on voté, tout dernièrement Messieurs les députés et sénateurs. Elle consiste à augmenter de 16 fr. par jour le traitement de ces Messieurs des Folies-Bourbon et du Luxembour-geois... Au lieu de 25 francs, ils gagneront dorénavant 41 francs par jour — sans compter les centimes additionnels !!!

N'est-ce pas démocratique dans l'âme ?...

Et le bon populo pleure d'attendrissement en voyant ses nourissons se soigner de la sorte. C'est à ses frais, mais ça n'a pas d'importance !

Gageons que les électeurs ne déclareront pas le lock-out à leurs représentants !... L'armée, si prompte d'ordinaire à se mettre en mouvement lorsque les ouvriers ou les paysans font grève, n'a pas bougé pour venir empêcher les députés et sénateurs d'obtenir une augmentation de 16 francs...

En vérité, je vous le dis, c'est digne, très digne d'un gouvernement démocratique !...

Comment voulez-vous, après cela, que les électeurs consentent à écouter ces diables d'anarchistes qui prêchent l'abstention ? !... C'est impossible...

Nous avons la loi de deux ans. Au lieu

de passer trois ans parmi ces bons officiers nous ne ferons que deux années de service. Nous aurons largement le temps de nous abrutir, de nous anémier et de nous syphiliser... Et puis, ça *dompte* la jeunesse !...

La séparation nous débarasse de cette bande noire qui a si longtemps abêti le pays. Désormais, nous irons à la loge maçonnique. Là on nous débarassera des préjugés que les curés nous ont mis dans la tête, en brandissant une truelle de maçon. C'est le progrès qui le veut...

Et les retraites... ouvrières ?... Le voilà le gros morceau ! A partir de l'âge de 21 ans, vous verserez annuellement une somme de 25 francs dans la caisse du percepteur. Et lorsque vous aurez 55 ans, le gouvernement de la République française vous fera une petite pension annuelle. Si vous n'atteignez pas cet âge, l'argent filera dans la poche des députés et sénateurs. C'est tout comme...

Et maintenant, ouvriers, paysans : Aux urnes !... Pas d'abstentions !!!...

A. Tissier.

ANARCHISME ET SOCIALISME

(Suite)

III

Cet antagonisme doctrinaire, si profond, si irrémédiable qu'il soit, est encore dépassé par d'autres, d'un intérêt plus plausible, plus contemporain, plus palpitant.

Si, jusqu'en ce moment, la controverse se rapportant exclusivement à un domaine théorique, nous nous sommes contentés d'une discussion théorique, supposant une bonne foi aux socialistes, l'examen attentif de l'action socialiste sur le terrain pratique est de nature à nous rendre suspecte cette bonne foi.

Le terrain pratique !

C'est là surtout qu'anarchistes et socialistes se heurtent le plus violemment dans leurs conceptions et dans leur action, et se voient forcés de prendre nettement position.

Quelle est leur appréciation respective concernant certains soi-disant progrès ? Quel est leur point de vue révolutionnaire ? Y a t-il des réformes accomplies dans certains pays dits avancés ? En quoi tiennent-elles effectivement ? Quelle peut être leur juste valeur, leur véritable portée et par quoi leur efficacité est-elle limitée ? Et si elles sont insuffisantes, comment faut-il en poursuivre avec succès la continuation ? Doit-on s'en tenir aux moyens légalement tolérables ? Constate-t-on que, par la force même des choses, par l'impérieuse nécessité des conditions existantes, seule l'action directe, illégale, révolutionnaire, issue de la cohésion des volontés militantes, est à même de préparer un terrain fécond de réformes, réalisables dans toute leur ampleur, dans toute leur intégralité.

Voilà les diverses questions à élucider.

IV

En ce qui concerne les réformes légales et l'action légale, la conviction des anarchistes est unanimement définitive.

Ils réprouvent l'action légale et parlementaire.

Ils nient l'utilité de réformes réalisées sous un régime d'autoritarisme.

Ils n'ignorent pas :

Que la plus grande réforme sociale souhaitée ne peut être qu'un palliatif sans lendemain et sans consistance durable ;

Que toutes les réformes ouvrières, loin d'améliorer ou de changer la situation sociale, ne servent, ne serviront qu'à l'étayer, qu'à la prolonger, qu'à la consolider, en illusionnant les mentalités naïves et en leur rendant par moment moins dure la pression des iniquités ;

Que toute l'œuvre de réformes ne peut venir que d'en haut, avec le consentement, la faveur de ceux qui précisément en sont, de par leur situation même et de par leur nature, les adversaires les plus acharnés, les ennemis les plus féroces et les plus irréductibles.

Qu'à ce titre, ces réformes ne peuvent être autre chose qu'une fiction ironique, cachant la sombre réalité des choses et retardant ainsi, au lieu de l'accélérer, la lutte vers l'émancipation sociale.

Qu'en ce qui concerne la partie capitale de la vie, *la question du pain*, besoin d'impérieuse nécessité, il n'y a encore aucun progrès réalisé et que dans tous les pays et surtout dans ceux appelés *civilisés* par dérision, on n'a fait autre chose sous ce rapport, que piétiner sur place.

C'est pourquoi, pour réaliser leur but — l'organisation anarchique — les anarchistes n'attendent rien des réformes bourgeoises, de leur bénévole condescendance à l'égard de l'œuvre révolutionnaire.

Les concessions bourgeoises, consenties provisoirement par tel groupe de gouvernants par suite de nécessités impérieuses, peuvent être retirées avec infiniment plus de facilité encore par tels autres gouvernants.

Les anarchistes ont donc raison de les considérer comme absolument illusoires, comme absolument puériles.

Ils ne comptent que sur eux-mêmes, sur la propagation de leurs idées d'autant plus hardiment exposées qu'elles attirent plus de poursuites, sur leur activité solidaire, sur leur action énergique en même temps que sanguinaire et sans scrupule envers des gens sanguinaires et sans scrupule.

C'est surtout dans les questions du parlementarisme, du patriotisme, du militarisme que l'extravagance et la lâcheté de la conduite socialiste apparaît avec le plus de relief.

Depuis des années, ces questions, d'une si grande urgence, étaient habilement éludées par les pontifes du socialisme, auxquels convenaient à merveille de faire la révolution par la bonne parole et d'en reléguer la réalisation aux calendes grecques.

Cela a pu longtemps réussir.

Mais, en présence des sommations de l'anarchisme, il fut absolument impossible aux pontifes socialistes de se taire. Ils durent s'expliquer, d'abord furtivement, ensuite publiquement, dans leurs réunions ou leurs congrès.

Mais quelle pitié ! Quel affreux galimatias pour dissimuler les inconséquences de leur conduite, pour avoir l'air de ne point se contredire, d'être avec les plus avancés, tout en ne se compromettant pas, tout en restant avec les pires ennemis des libertés.

(A suivre.) Dikran Elmassian.

Education Rationnelle

Quelques rares anarchistes ont acquis une éducation rationnelle et s'emploient à la propager.

Je leur soumets cette méthode :

1° Enseigner aux adultes à s'éduquer eux-mêmes ;

2° Enseigner aux adultes à éduquer les enfants.

Cette deuxième partie du travail exigerait un «Emile» de l'anarchie : Il est à faire. Ce devrait être l'œuvre d'une collaboration de camarades. Le sujet est vaste. On pourrait en faire plusieurs parts. Il y aurait là de quoi s'occuper utilement.

Pour enseigner aux adultes à s'éduquer eux-mêmes, il serait bon, en premier lieu, de leur indiquer ce qu'il faut éviter de faire, ce qu'il est inutile d'apprendre. C'est déjà quelque chose de débarrasser la route de tout ce qui entrave la marche en avant. Ensuite, leur indiquer ce qu'il faut faire, ce qu'il faut apprendre, avec tous les renseignements *ad hoc* : matières par ordre d'importance, ouvrages qui en traitent, titres, auteurs, éditeurs, prix, etc. Cela, afin de leur éviter : tâtonnements, perte de temps, fausse orientation.

Je crois que l'individu, suffisamment instruit et qui s'inspirerait de cette idée, rendrait de signalés services au Progrès ou à son synonyme : l'Anarchie.

Lernadi.

Le Suffrage Universel. - La Loi. - L'Etat

Suffrage universel, c'est-à-dire suffrage de tous, gouvernement de tous. Dénomination bien arbitraire, car nombreux sont ceux qui n'y participent pas. Ne votent pas : les femmes, les hommes de moins de 21 ans, ceux que la loi prive de leurs droits civils, les abstentionnistes volontaires, ceux empêchés par diverses causes, maladie, travail, etc. Maintenant, les suffrages des électeurs dont le candidat est battu son perdus ; au parlement les élus se divisent, les suffrages portés sur ceux faisant partie de l'opposition sont encore nuls.

En résumé, si l'on tient compte que, pour former la majorité qui fait la loi, les députés sont obligés d'arrondir les angles, de faire abandon de certains désirs de leurs électeurs, il ressort, que le régime parlementaire est loin d'être le gouvernement de tous, il ne peut même se targuer d'être le gouvernement de la majorité. Le serait-il que ce serait injuste, car, majorité ne signifie pas forcément raison. La vérité ne se démontre pas par le nombre de ses partisans : Galilée seul à dire que la terre tourne, avait raison contre tous. L'oppression de quelques-uns par un grand nombre n'est pas moins inique que l'oppression d'un grand nombre par quelques-uns.

« Les hommes ont besoin d'être dirigés, il faut des lois et tout un appareil de répression, pour régler la marche de la société et maintenir l'ordre ; livrés à eux-mêmes, il leur serait impossible de s'entendre pour organiser la production et la consommation... »

Mais, logiciens de pacotille, me diriez-vous, qui fait la loi et qui dirige ? Les députés seraient-ils, par hasard, d'essence supérieure ? D'où tiennent-ils ces qualités qui les rendent propres à déterminer les rapports humains ? Ils s'adressent tout bonnement pour se faire élire à cette masse méprisée et flattée qui, d'après eux, est incapable de se diriger, mais perspicace dans l'art de se choisir des maîtres.

De deux choses l'une : où les hommes sont foncièrement mauvais, et alors il est prudent de ne leur conférer aucune autorité dont ils pourraient se servir pour opprimer leurs semblables, ou ils sont sociables et bons, et alors l'autorité n'a pour effet que de contrarier les aspirations, étouffer les initiatives.

En vérité, l'individu n'est ni bon ni mauvais : il est le jouet de circonstances qui le font l'un ou l'autre.

Il faut que les humains en soient arrivés à un degré inconcevable de stupidité pour faire abandon de leur liberté, chargeant quelques-uns d'entre eux de tarifier leurs rapports, déterminer leur conduite, codifier leurs actes en permis et défendus.

En politique, ce n'est ni l'intelligence ni la droiture qui triomphent ; c'est la ruse, l'intrigue, la flatterie, l'argent. Ces éléments ne peuvent être que néfastes.

Le parlement donne le spectacle de la corruption la plus dégradante ; sous les engrenages de la lourde machine parlementaire, les volontés les mieux trempées souplent, les caractères les plus rigides se ramollissent. Autrefois on a vu quelques hommes mourir pour 25 francs par jour. 50 années de parlementarisme ont fait qu'unanimement, ils en exigent aujourd'hui 41 pour vivre. Si quelque rarissime exception se produit, son action n'a aucune portée sur la masse des blasés qui composent les parlements.

Aucune réforme n'est due aux fabricants de lois : jamais la mentalité des élus n'atteindra un degré supérieur à la mentalité moyenne des électeurs. Toutes les modifications apportées à nos codes l'ont été sous la poussée de l'opinion publique.

Les lois dites ouvrières, ne règlementent rien du tout. Voulant contenter tout le monde et s'assurer le plus grand nombre possible de sympathies, c'est l'opposée qui se produit. Quand le patron n'a en face de lui que des ouvriers désunis, conséquemment désarmés, il tourne la loi, en fait retomber tout le poids et les frais sur ses salariés ; quand les ouvriers possèdent une organisation solide, ils n'attendent pas que les législateurs leur permettent de revendiquer, ils imposent des améliorations à leur sort et passent outre la loi sans en tenir compte.

En résumé, les députés n'ont pas qualité pour faire la loi et l'imposer. Ils sont des hommes comme les autres, sujets aux mêmes faiblesses et aux mêmes erreurs. De plus, ce n'est pas eux qui donnent la note du progrès : Ils la recoivent de cette masse qu'ils prétendent inapte à se diriger.

Les facteurs du progrès sont : Les inventeurs qui transforment et modifient les moyens de production, locomotion, correspondance, etc., les philosophes, sociologues, esprits d'avant-garde, honnis et persécutés, qui critiquent la société contemporaine, découvrent ses tares et déterminent des transformations dans les rapports sociaux.

Impuissants à faire le bien, les députés usent avec largesse de la facilité qu'ils ont à satisfaire leurs passions, de « caser » leurs créatures.

L'application de la loi est aussi arbitraire et illogique que sa fabrication. Le code est d'une élasticité étonnante : Impitoyables aux vaincus, aux malheureux, ses mailles s'élargissent pour laisser passer le gibier de vaste envergure. Les juges, sous la toge restent des hommes, c'est-à-dire des êtres corruptibles. D'ailleurs, pour juger avec quelque apparence de justice, il faudrait qu'il soit possible d'analyser toutes les causes qui ont déterminé l'acte du délinquant, son degré de réceptivité ou de résistance aux influences déterminantes de sa volonté ; toutes choses dont il n'est pas responsable.

Certainement, ceux qui, au nom de la justice, prononcent contre des malheureux des sentences terribles et irréparables, s'ils étaient nés en place et lieux de leurs victimes, s'ils avaient subi exactement les mêmes influences, ils n'auraient pas agi autrement qu'eux, et comme eux, ils seraient venus échouer sur les bancs des accusés.

Qu'on appelle donc les choses par leur nom, qu'on arrache les masques : la justice, c'est la force, la violence au service des puissants pour mâter les justes révoltes et punir qui toucherait, même dans l'impossibilité d'agir autrement, à la sainte propriété (1).

« L'Etat, n'est pas que composée de députés et sénateurs, mais c'est encore toute la bureaucratie rentée, puissante par son inertie et fermée à tout progrès. Celà a la prétention de nous défendre contre d'imaginaires ennemis, et pendant que nous fermons béatement les yeux, confiants en sa vigilance, cet Etat nous refait les poches et nous dévalise en douceur. Son rôle est tout sanglant dans les annales de l'histoire. Toujours on le retrouve, affublé de diverses étiquettes pour barrer la route à l'avenir, pour figer le progrès.

Clemenceau qui, à ses heures de lucidité, a fait d'une façon magistrale la critique de la raison d'Etat, nous a prouvé qu'il ne dépend pas des hommes au pouvoir de changer son rôle, puisque, lui au gouvernail, sa direction n'a point varié : corruption et violence. Son ministère du travail pour corrompre ; sa gendarmerie volante (cosaques français) pour sévir.

L'humanité n'évoluera librement vers des avenirs meilleurs, que lorsque les hommes auront remplacé le commandement par l'initiative, la loi par la persuasion, l'autorité par l'entente basée sur le consentement mutuel modifiable, annulable, reconstituable à tout instant ; et enfin, lorsque cette pieuvre qu'est l'Etat, qui dévore et paralyse le corps social par ses milliers de tentacules (les fonctionnaires) aura disparu.

Jean Bourgoin.

Camarades,

Lisez et faites lire la " Voix du Peuple ", organe de la Confédération générale du travail.

Les 15.000 fr. et le Parti Socialiste

Le citoyen Gustave Hervé, socialiste unifié, mais antiparlementaire et antimilitariste acharné, consacre, dans la *Guerre Sociale*, un article sur l'indemnité parlementaire et sur la réunion du conseil national du parti socialiste qui doit se tenir le 13 janvier.

Nous en extrayons les passages suivants que tout commentaire affaiblirait :

Ni dans le *Socialiste*, ni dans l'*Humanité* on ne souffle mot de la question des 15,000 fr.

Les 6,000 francs ont été escamotés au Palais-Bourbon.

Ils vont l'être au conseil national qui est comme le parlement du parti socialiste.

Ceux qui dans le parti réprouvent, au fond de leur conscience socialiste, les procédés des élus, se taisent, par peur de voir les élus du parti unifié entrer en bataillons serrés dans le groupe des socialistes indépendants à la Briand, à la Viviani, à la Millerand et à la Zévaès, si on se montre exigeant sur la question des 6,000 francs ; comme si la moitié des élus du parti n'étaient pas prêts, à la première occasion, à passer avec armes et bagages dans le camp des socialistes « indépendants ».

Ou bien, ils essaient de se tromper eux-mêmes, en se disant : « Après tout, il ne faut pas que le parti soit entretenu par les élus, car il se mettrait ainsi à leur merci ! »

Vous ne voulez pas que les 6,000 francs que se sont octroyés vos élus deviennent la ressource principale du budget du parti par peur de mettre le parti sous la coupe des élus.

Fort bien !

Alors, exiger que les 6,000 francs soient versée dans une caisse qui servira à soutenir les grèves les plus intéressantes. Actuellement, vos élus vont haranguer les affamés de Fougères ; quelques billets de mille francs feraient bien mieux l'affaire de ceux-ci, et n'em-

(1) Les monstres anormaux qui tuent pour le plaisir de tuer relèvent davantage des médecins aliénistes que des tribunaux.

pêcheraient nullement nos députés d'aller leur apporter le salut fraternel — cette monnaie de singe! — du parti socialiste tout entier.

Vous ne voulez pas être à la merci de vos élus, avoir à la patte ce fil d'argent? Excellent sentiment! Eh bien! tant que la Révolution russe durera, envoyez les 6,000 francs à vos camarades qui luttent contre le tsarisme.

Les élus sont bien tranquilles sur le résultat du prochain conseil national.

Ils connaissent le parti; ils connaissent le conseil national.

Ils jetteront un os à ronger, 1,000 francs sur 6,000.

C'est assez bon pour lui!

Après tout, les élus ne sont pas faits pour le parti; c'était bon jadis; nous avons changé tout cela; c'est le parti qui est fait pour les élus.

Vous verrez que ces mêmes élus qui font tout ce qu'ils peuvent pour déconsidérer le régime parlementaire, et jusqu'au nom de socialiste, seront les premiers à se lamenter parce que les socialistes antiparlementaires que sont la plupart des libertaires acquièrent tous les jours une influence croissante dans la Confédération générale du travail!

Gustave Hervé.

LA MAGISTRATURE

M. Magnaud, député, ancien président du tribunal de Château-Thierry, dans la séance du 28 décembre, où il développait son interpellation sur la réorganisation de la magistrature, a dit :

« La magistrature actuelle a un instinct fâcheux qui la pousse à protéger le fort contre le faible et, parfois, à être impitoyable contre les petits. »

Personne ne peut nier cette déclaration. Ceux qui ont vu à Limoges, agir les magistrats, présidents ou substituts, connaissent les sentiments qui animent ces gens-là. Quand les prévenus, même les témoins, ne sont pas de leur classe, ceux-ci doivent observer une attitude respectueuse et ne pas avoir le verbe haut, sous peine de se faire bafouer d'importance ; mais, quand se présentent des directeurs de n'importe quoi, des inspecteurs de ce que vous voudrez, des contrôleurs de chemins de fer, des fonctionnaires, etc., etc., l'arrogance de ces Messieurs du tribunal se change bien vite en sourire aimable vis-à-vis d'eux et d'une prévenance sans borne. Le contraste est frappant, cynique même.

Quant aux jugements qu'ils rendent, ils ont tous la même signification :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vovs rendront blanc ou noir.

C'est l'éternel principe.

M. Magnaud, qui s'y connaît, demande la réorganisation de la magistrature ; c'est la suppression qui s'impose tous les jours de plus en plus par les iniquités qu'elle provoque.

Henri Duclair.

DES ENFANTS !...

M. Piot se désole : En 1851, la France et l'Allemagne avaient le même nombre d'habitants : 25 *millions*.

En 1906, la France compte 39 millions et l'Allemagne 60.

Cette dernière a vu augmenter sa population de 25 *millions*, tandis que, dans le même laps de temps, la race française n'a produit que *4 millions d'habitants*.

M. Waldeck-Rousseau avait institué, au ministère de l'intérieur, une commission chargée de rechercher les causes de la dépopulation. Puis, un beau jour, la commission fut dissoute; on ne trouvait plus dans notre budget de 4 milliards la modiqne somme de 4,000 francs nécessaire au fonctionnement de la dite commission.

C'est, dit M. Piot, un malheur irréparable!

Je ne suis pas grand clerc, cependant, en quelques lignes, je formulerai sur les causes de la dépopulation, les lois que les savants commissaires n'ont pu indiquer.

Les riches limitent volontairement le nombre de leurs enfants pour ne point diviser leur capital après décès.

Les pauvres ont le moins d'enfants qu'ils peuvent parce qu'il leur est impossible de les nourrir.

Les femmes non mariées, évitent d'être mères, parce que le père de leur enfant, se dérobe et ne les aide pas à l'élever.

Le remède à cette situation est d'ordre économique. Une meilleure répartition du produit du travail étant instituée, la population augmentera rapidement.

C'est donc le communisme qu'il convient d'établir au plus vite.

En cherchant une autre solution on ne trouvera rien.

L'éducation des enfants mise à la charge de la commune, du département et de l'Etat serait, en attendant l'avénement du communisme, un palliatif efficace.

Prolétaires, évitez de vous surcharger d'une nombreuse famille. Vous succomberiez à la peine. Si la bourgeoisie a besoin de défenseur du capital, qu'elle opère elle-même.

Il existe, en France, une ligue dite de la *Régénération humaine* qui enseigne aux pères de famille à limiter leur progéniture.

Je suis un adepte de cette ligue et je profite des lamentations de M. Piot pour la recommander à nos frères de misère écrasés par un labeur improductif.

Guerdat.

Socialistes Bourgeois

... Quoi qu'on fasse et qu'on dise, tant que le travailleur restera plongé dans son état actuel, il n'y aura point pour lui de liberté possible, et ceux qui le convient à conquérir les libertés politiques sans toucher d'abord aux brûlantes questions du socialisme, sans prononcer ce mot qui fait parler les bourgeois, la *liquidation sociale*, lui disent simplement : conquiers d'abord cette liberté pour nous, pour que plus tard nous puissions nous en servir contre toi ».

Mais ils sont bien intentionnés et sincères ces bourgeois radicaux, dira-t-on. Il n'y a pas de bonnes intentions et de sincérité qui tiennent contre les influences de la position, et puisque nous avons dit que les ouvriers mêmes qui se mettraient dans cette position deviendraient forcément des bourgeois qui resteront dans cette position, resteront des bourgeois.

Si un bourgeois inspiré par une grande passion de justice d'égalité et d'humanité, veut sérieusement travailler à l'émancipation du prolétariat, qu'il commence d'abord par rompre tous les liens politiques et sociaux, tous les rapports d'intérêt aussi bien que d'esprit, de vanité et de cœur avec la bourgeoisie.

Qu'il comprenne d'abord qu'aucune réconciliation n'est possible entre le prolétariat et cette classe qui, ne vivant que de l'exploitation d'autrui, est l'ennemie naturelle du prolétariat.

Après avoir tourné définitivement le dos au monde bourgeois, qu'il vienne alors se ranger sous le drapeau des travailleurs, sur lequel sont incrits ces mots : «Justice, égalité et liberté pour tous. Abolition des classes par l'égalisation économique de tous. Liquidation sociale. » Il sera le bienvenu.

Quant aux socialistes bourgeois, ainsi qu'aux *bourgeois-ouvriers* qui viendront nous parler de conciliation entre la politique bourgeoise et le socialisme des travailleurs, nous n'avons qu'un conseil à donner à ces derniers : *Il faut leur tourner le dos.*

Puisque les socialistes bourgeois s'efforcent d'organiser aujourd'hui avec *l'appât du socialisme*, une formidable agitation ouvrière, afin de conquérir la liberté politique, une liberté qui comme nous venons de le voir, ne profiterait qu'à la bourgeoisie, puisque les masses ouvrières, arrivées à l'intelligence de leur position, éclairées et dirigées par le principe de l'internationale, s'organisent en effet et commencent à former une véritable puissance non nationale mais internationale ; non pour faire les affaires des bourgeois mais leurs propres affaires ; et puisque, même pour réaliser cet idéal des bourgeois, d'une complète liberté politique avec des institutions républicaines, il faut une révolution, et qu'aucune révolution ne peut triompher que par la seule puissance du peuple, il faut que cette puissance, cessant de tirer les marrons du feu pour messieurs les bourgeois, ne serve désormais qu'à faire triompher la cause du peuple, la cause de tous ceux qui travaillent contre tous ceux qui exploitent le travail.

Michel Bakounine.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le jury d'honneur s'est tenu. Le vieux syndicat, qui ne se croit pas déshonoré en maintenant à sa tête le député Basly, avait refusé l'offre de désigner dans son sein deux délégués.

Le délégué de la Fédération nationale des mineurs, Cordier, désigné par le bureau de la F. N. des M., des M., appartenant, lui aussi, au vieux syndicat du Pas-de-Calais, avait refusé de se présenter.

Il ne s'est donc trouvé, le dimanche 23 décembre, pour procéder à la vérification de la comptabilité du comité de secours de la Fédération syndicale, que le délégué du syndicat des mineurs de Montceau, et les deux délégués de la Confédération.

Une délégation avait été envoyée par le vieux syndicat et Basly pour protester contre la composition de ce jury d'honneur, en demander un nouveau et réclamer des poursuites judiciaires.

Le fameux politicien Basly ne pouvait refuser un jury d'honneur avec simplicité. C'était accomplir, d'une façon visible, pour les yeux les plus myopes, une reculade piteuse. Basly opère la reculade. Mais il l'accompagne de grands et nobles gestes, destinés à le garder du ridicule. Il embrouille la situation. Il essaie de l'embrouiller. Il prétend maintenant que le jury d'honneur n'est pas constitué selon les « principes » courants. Il ose dire que composé ainsi que le demandait la Fédération syndicale il n'offre pas de garanties de sincérité et d'impartialité. Pas impartial, le jury demandé par la Fédération syndicale ? Il faut un sérieux cynisme pour l'affimer.

Tout au contraire, nos camarades avaient fait à Basly la part la plus belle.

D'abord, la Fédération syndicale n'avait nommément désigné aucun délégué. Elle avait laissé toute liberté au vieux syndicat, à la Fédération des mineurs, à la Confédération de choisir leurs délégués.

Elle aurait pu s'abstenir de demander au vieux syndicat de se faire représenter. Mais forte de son intégrité, elle aima mieux appeler ses accusateurs eux-mêmes à vérifier sa comptabilité.

Ceux-ci en refusant cette invitation viennent de se juger eux mêmes. Ils viennent de montrer qu'ils étaient des hommes sans conscience, incapables de loyauté et capables des pires infamies.

Ce n'est plus Basly seul, maintenant, qui est responsable ; c'est toute une organisation; ce sont tous les militants de cette organisation. Ils pourront maintenant dire et faire ce qu'ils voudront, ils sont jugés. On sait maintenant, dans le Pas-de-Calais, que les moins sales des membres du conseil d'administration du vieux syndicat n'ont pas craint de présenter la déclaration par laquelle le vieux syndicat refusait de faire partie du jury d'honneur. Ceux-là étant les moins sales — je dis les moins sales — que l'on juge de la mentalité des autres.

Ils furent d'ailleurs fustigés, comme il convenait, par le délégué de Montceau et par Griffuelhes et Sauvage, les délégués confédéraux. Bernaud, au nom du comité de secours de l'Union fédérale et du syndicat de Montceau, déclare que Basly mentait en prétendant qu'il était l'interprète de ce comité.

On se souvient que la base de l'accusation de Basly reposait sur le fait que les fonds envoyés par Montceau n'avaient pas été distribués et que Montceau avait vainement demandé l'usage qui avait été fait de ces fonds.

La vérification scrupuleuse de la comptabilité fut faite par les délégués de la Confédération et du syndicat de Montceau.

Voici la partie de leur rapport relative à la vérification :

« Les trois camarades, mis, après leur réunion officielle, en possession des livres et des pièces comptables de la Fédération syndicale, ont procédé à leur vérification ; ils ont parcouru les livres, noté les sommes reçues et les sommes dépensées, compté l'encaisse s'élevant à 3,915 francs, déclarent que les livres permettent une vérification facile, qui met hors de cause la bonne foi et la sincérité des camarades de la Fédération syndicale et ils tiennent à ajouter que la distribution des secours aux veuves a été faite et se continue en vertu de décisions régulièrement prises le 30 avril et le 15 mai 1906.

» Signé : Bernaud, de Montceau; Griffuelhes et Sauvage, de la Confédération générale du travail. »

L'intégrité de nos camarades est maintenant proclamée. C'est la première partie de la tâche qui est effectuée. Il reste, maintenant, à traiter Basly et le vieux syndicat comme ils le méritent.

Indépendamment des poursuites judiciaires que nos camarades vont entamer sans retard, il y a une œuvre d'assainissement qu'il faut accomplir.

Le vieux syndicat est confédéré. En se déclarant solidaire des calomnies de son président, il vient de prendre sa part d'un acte antiouvrier. Sa place n'est plus dans la famille ouvrière. On saura, espérons-le, le lui faire voir.

Quant à Basly, le parti socialiste unifié, naturellement, le serrera plus affectueusement que jamais sur son cœur. Il sera heureux et fier de posséder un tel membre.

Nous ne nous en plaindrons pas. Le parti socialiste symbolisé par Basly, c'est pour nous la meilleure image de propagande.

Pierre Monatte.

N'EN JETEZ PLUS!...

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a environ deux mois, les députés votaient successivement l'affichage des discours de Briand et Viviani. Nous avons, comme toujours, fait entendre notre protestation parce que c'est nous, ouvriers, qui supportons le plus lourdement le poids de ces fantaisies électorales.

Les sénateurs étaient jaloux de ne pouvoir faire une aussi belle manifestation républicaine (!?) L'occasion s'est présentée le 28 décembre, lors de la discussion sur la nouvelle loi du culte. Après le discours de Briand, l'affichage en a été ordonné. Il fallait bien clôturer la session parlementaire, pour pénible qu'elle ait été à ces travailleurs (15.000 francs par an), par quelque chose d'agréable aux contribuables.

Et puis, est-ce que tous les électeurs n'en seront pas plus contents? Plus on se fiche de leur poire, plus on les gruge, plus ils sont à l'aise.

Idiots! H. D.

LEX

Le médecin contempla longuement le petit corps chétif qu'on lui présentait. Il le retourna dans tous les sens, le palpa.

Pendant ce temps-là, la mère attendait anxieuse.

— Ce ne sera peut être pas grand'chose, fit le docteur; je ne vois pas de déviation, un peu de faiblesse seulement... Continuez le sirop antiscorbutique et faites-lui prendre tous les jours un bain d'eau de mer. Vous irez chercher trois ou quatre seaux d'eau à la mer, vous les ferez *dégourdir* sur le feu et vous le tremperez là dedans pen dans cinq ou dix minutes. Surtout, évitez qu'il ne prenne froid en sortant.

— Merci bien, Monsieur le médecin; alors, vous croyez qu'il en sortira ?

— Mais oui, mais oui.

La brave femme, un peu rassuré, rhabilla son petit, mit sur le coin de la table trois francs, trois pauvre et pénible francs (deux pièces de vingt sous, une pièce de dix sous et dix sous de sous) et se setira, saluant l'homme de l'art.

Son enfant, c'était tout pour elle. Il lui était venu sur le tard, car elle avait plus de 40 ans, et on ne sait trop comment. Mais, dès qu'il naquit, il fut l'objet d'une telle idolâtrie, que les voisins prétendirent que Césarine, la mère, était folle.

Elle s'en défendait faiblement.

— Il n'a pas de père, le pauvre petit, il faut bien que je l'aime pour deux.

Au commencement, il avait bien poussé. Et puis, au bout d'un an, voilà qu'il maigrissait et que sa croissance s'arrêtait.

La figure pâle, mangée par deux grands yeux noirs, faisait peine à voir.

Césarine ne dormait plus, ne vivait plus.

La seule idée que son enfant pouvait mourir lui causait une si terrible angoisse qu'elle ne s'y arrêtait pas : « Non, répétait-elle, le bon Dieu ne serait plus le bon Dieu. »

Les dernières paroles du docteur lui avaient remis un peu de baume dans le cœur.

Des bains d'eau de mer! Si pourtant ça allait sauver son petit! Et une hâte la prenait d'essayer le plutôt possible, tout de suite.

Quand elle rentra chez elle, la nuit était venue,

La mer montait.

Des bains de mer! Oh oui, pour sûr ça devait être bon. Le médecin lui avait dit que ça le fortifierait.

Impatiente, elle confia l'enfant à une voisine, prit deux grands seaux de bois et marcha à la mer.

On était en *morte eau*. Il lui fallut aller

loin sur la plage pour pouvoir emplir ses seaux.

Brrr, qu'il faisait froid ! Elle avait de l'eau jusqu'aux jarrets.

C'est égal, il faisait rudement froid tout de même, et ses jupons étaient tout trempés.

Arrivée au pied de la falaise, Césarine dut s'arrêter un peu pour souffler.

Puis elle se remit en route, vaillante et pleine d'espoir.

— Hé ! la bonne femme !

Quelqu'un la hélait derrière.

Elle se retourna ;

— Qué qu' vous m'voulez, l'homme ? C'était un douanier en fonction, la carabine en bandoulière, un vieux douanier à moustache grise, le type du gabelou impitoyable.

— Qu'est ce que vous emportez dans vos seaux ?

— C'est de l'eau.

— De l'eau de mer ?

— Bédame ?

— Eh bien ! il faut la jeter.

— La jeter !... Mais pour des bains à mon petit qu'est malade.

— Il n'y a pas de bains, il n'y a pas de petit !... Vous n'avez pas le droit d'emporter de l'eau de mer.

D'abord, Césarine crut que le gabelou plaisantait. Elle rit, pas de très bon cœur, car elle pensait à son enfant :

— On n'a pas le *droit* de prend' de l'eau à la mé ?

— Non, Madame, la loi s'y oppose.

Et il prononça ce mot *la LOI* sur un ton si solennel, que Césarine comprit qu'il ne riait pas.

Elle discuta.

— Mais la *mé* est à tout le monde, pourtant !

— Vous n'avez pas le *droit* de prendre de l'eau de mer.

Césarine s'indigna :

— C'est trop fort, maintenant, si le monde n'ont pas le *droit* de prendre deux *siaux* d'eau de mé.

— Non, Madame, on n'a pas le droit.

— Mais, bon Dieu de bon Dieu, dites-moi à qui je fais du tort ?

— C'est la LOI.

Et, las de discuter, le gabelou, d'un coup de pied, renversa les deux seaux.

— Allez-vous-en, ou je vous dresse procès-verbal.

Le Droit ! la Loi ! Procès-verbal ! Césarine ramassa ses seaux vides et rentra chez elle, affolée littéralement de stupeur et de désespoir.

C'est vrai.

On n'a pas le droit d'emprunter deux seaux d'eau à l'Océan Atlantique, même pour guérir des petits malades.

Il faut adresser une demande bien en règle à l'administration des douanes, une autre demande, non moins en règle, aux ponts et chaussées.

Au bout de trois mois, si le cas est pressant, on vous autorise.

Si bien que, peu de jours après cette histoire, un douanier assista, vers minuit, à une scène étrange :

Une femme échevelée dégringolait la falaise en poussant des hurlements horribles. Elle élevait en l'air un enfant entièrement nu.

La femme entra dans l'eau, hurlant toujours, et y trempa un bébé à plusieurs reprises.

Le douanier s'approcha

L'enfant était mort et la femme était folle.

Alphonse Allais.

CHRONIQUE LOCALE

Philanthropisme municipal

Sur les affiches où s'étalèrent les promesses de la municipalité actuelle avant son élection, on y lisait la promesse de supprimer certains émoluments dont le produit ainsi économisé, serait affecté à diverses œuvres de bienfaisance. Une grande partie de ces promesses, en ce qui concerne la suppression des dits émoluments, ont été, dit-on, accomplies. Quand à l'affectation des sommes, il serait, je crois, difficile de se prononcer ; les moyens de contrôle mis à notre disposition étant à la fois rares et très défectueux.

Il est vrai que, ne prêtant aux affiches contenant les promesses de candidats que l'attention qu'elles méritent, il nous serait encore difficile de dire à quelles œuvres les sommes désaffectées devaient être spécialement allouées ; mais, en tout cas, il nous a été donné de constater qu'une œuvre entre toutes nécessaire avait été non seulement négligée, mais encore grevée dans son budget antérieur : je veux parler des vestiaires scolaires.

Depuis longtemps déjà, et je crois bien sous des municipalités ayant M. Chénieux comme maire, au commencement de l'hiver, il était distribué une paire de sabots à chaque enfant pauvre dont les parents en manifestaient le désir. Ces sabots, à tige haute, seyaient bien à la saison dont les enfants se rendant à l'école ont à subir les rigueurs. Cette année, nos édiles, par mesure économique sans doute, ont bien distribué des sabots, mais des sabots bas, aussi bas que le prix, qui est environ de moitié inférieur à celui des sabots distribués les années précédentes.

Et nos malheureux gosses, d'un pas mal assuré dans cette chaussure qu'ils n'ont pas l'habitude de porter, s'en vont à l'école où ils arrivent les pieds à demi-gelés, mouillés, trempés par la boue ou la fonte des neiges.

Mais nous avons un maire qui, à cette honorifique fonction, ajoute aussi le métier de médecin. Nous ne serions nullement étonnés que, pour éviter le chômage à sa corporation, cette économie n'ait été opérée que pour favoriser l'éclosion de bronchites ou autres maladies découlant du port de ces sabots. Le corps médical et pharmaceutique louera la décision du produit électoral qui siège à l'hôtel de ville et qui dispose de notre santé.

Qu'importe à ces messieurs la santé des enfants pauvres ! Bien au contraire, les collègues s'enrichiront de leur maladie ou de leur mort.

Pendant ce temps, les enfants des riches, enveloppés dans des fourrures, les pieds sur des bouillottes bien chaudes, par les carreaux de la portière de l'automobile où de la voiture qui les conduit au pensionnat peuvent constater leur supériorité sur leurs égaux en âge, dont les parents payent le luxe et le superflu. Là, déjà, cette graine de bourgeois méditent sur la façon de mâter *la canaille ouvrière*, et l'électeur bonasse continuera de croire que, sans maîtres, il ne pourrait vivre. Il faut de ces philanthropes.

« Ah ! mais ça ne finira donc jamais. »

Léon Leclert.

Récriminations

Dans le précédent numéro, je disais au sujet de la Maison du Peuple : « *Laissons les socialistes entonner des chants d'allégresse qui, peut-être même indépendamment de notre volonté, se changeront en remords profonds.* »

Je ne croyais pas que l'avenir me donnerait sitôt raison.

Le conseil d'administration de l'Union, jugeant avec raison que la majorité acquise à l'assemblée générale était factice, a voulu se couvrir par un *referendum*.

Et nos socialistes qui, il y a quelques jours, chantaient sur tous les tons la grande victoire, commencent à déchanter, pressentant que le *referendum* détruira ce qui fut fait par l'assemblée générale. Il faut vraiment être roublard comme certains socialistes et idiot en même temps, de changer aussi promptement d'attitude et de ton.

Si réellement la proposition socialiste avait eu la majorité, comme ses souteneurs le prétendent, nul autre mode de vote ne devrait les effrayer. Mais, comme en beaucoup d'autres occasions, on ne croit pas à ce qu'on dit, on tente simplement d'y faire croire les gogos et il s'en trouve qui y croient.

Aujourd'hui donc on déchante, et l'on menace l'Union et son conseil d'administration de toutes les foudres socialistes : « Démissions des membres socialistes et fondation d'une autre coopérativeàbase socialiste ». C'est ainsi qu'après avoir obligé les antisocialistes de toutes nuances à quitter les syndicats où le socialisme veut régner en maître, les socialistes traiteront ceux-là de désorganisateurs ; mais ne qualifiez pas ainsi les socialistes qui quitteront l'Union, parce qu'on ne veut pas obtempérer à leur rapacité, vous feriez sûrement le jeu de la réaction et seriez des calomniateurs.

Eh bien, dussions-nous continuer de faire brâmer certains socialistes qui prétendent que nous sommes les alliés des bourgeois, nous prétendons que si les socialistes n'avaient rien réclamé pour leur propagande politique, la somme réclamée pour l'édification d'une Maison du peuple et pour la propagande syndicale aurait été adoptée par n'importe quel mode de vote. Très nombreux sont ceux qui ne confondent plus propagande socialiste et propagande ouvrière.

Si donc cette proposition échoue et n'avons pas bientôt, comme nous aurions pu l'avoir, une Maison du peuple, Messieurs les socialistes faites votre *meâ culpa*.

A. Beaure.

A la conquête des 15,000 francs

L'assiette au beurre avec 15,000 francs est une chose bien tentante, aussi excusons-nous volontiers les malheureux prolétaires qui, pour la posséder, emploient tous les moyens. Contentons-nous simplement de constater ces moyens.

Ainsi, lundi dernier, notre grand Parvy était en tournée dans la circonscription où, par deux fois, il lui fut donné d'espérer cingler son ventre d'une écharpe et orner sa boutonnière d'une médaille. Hélas ! qu'il prenne garde d'obtenir le revers avant la médaille.

Ainsi donc, pérorant à Saint-Mathieu, il aurait répondu, paraît-il, à un assistant qui lui avait posé des questions : « que Briand, Viviani et Labussière n'avaient jamais appartenus à l'Unité socialiste ;

» Que, pendant son existence, la Jeunesse syndicale de Limoges ne contenait que trois ou quatre individus, dont la propagande consistait à fabriquer des bombes et à faire les mouchards.

» A l'appui de cette dernière allégation, il citat, paraît-il, le cas de Texier, où ce camarade fut arrêté, à la suite d'une dénonciation de ses camarades *anarchistes* (*sic*).

» Enfin, Parvy aurait soutenu qu'il ne se trouva que trois députés pour voter l'indemnité parlementaire. »

Ce type de conférencier à la Tourgnol a, sans doute, pris son auditoire pour des échappés de Naugeat.

Est-il utile de dire ici que Parvy est beaucoup plus menteur qu'il n'est grand et gros. Ce n'est pas la première fois que nous faisons cette constatation. Déjà, à Saint-Junien, Beaure le lui fit publiquement remarquer. Ce qui ne l'empêche pas dans la coulisse de dire que ces propos lui sont attribués mensongèrement : Nous le retrouverons ailleurs et le mettrons au défi de tenir les mêmes propos.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

SAINT-JUNIEN. — Professeur de sincérité. — Du camouflet que leur infligea le syndicat des gantiers, les socialistes ne peuvent pas revenir. Parce que nous avons rappelé à Mayéras qu'il n'est pas prudent de prendre ses désirs pour la réalité ; un *antianarcho* nous reproche, sur le *Socialiste*, de chanter victoire, alors que le succès reste aux unifiés. En effet, le nombre des protestataires a augmenté depuis 1904, date où furent adoptées les propositions ; cela tient à plusieurs causes, dont la principale est celle-ci : Beausoleil, notre secrétaire, qui était très écouté parmi la population ouvrière de notre ville, avait, lors du premier vote, déclaré publiquement qu'il était partisan des propositions de la Jeunesse syndicale ; à cette époque encore rapprochée, il fréquentait assidument nos réunions et déclarait volontiers qu'il avait, comme le père Peinard, soupé de la politique (1). Depuis, sa conception a dû se modifier, car nous avons reçu sa démission de la Jeunesse syndicaliste, prétextant qu'il ne voulait faire partie d'aucun groupement, hors le syndicat ; puis, dernièrement, nous avons appris qu'il avait adhéré au groupe socialiste.

A la réunion du syndicat, où furent discutées les propositions Terlaud, Beausoleil fut muet. Je pense que son changement d'attitude a été pour quelque chose dans l'augmentation des protestataires. Voilà tout. Il peut se faire que je me trompe, mais est-ce une raison pour me taxer de mauvaise foi, camarade *antianarcho* ? Il ne faut attendre de nous aucune explication sincère, dites-vous. Faut-il aller chez vous pour trouver la sincérité ?... Sans doute, puisqu'elle y brille d'un incomparable éclat, personnifiée par vos Basly passés, présents et futurs.

Quand au grand Manitou... oh ! ce grand Manitou... cherchez autre chose... ça commence à se faire vieux.

Bourgouin.

P. S. — Pour quelque temps, nous interromprons la conversation, le peu de temps dont je dispose étant accaparé par l'organisation de la fête de la coopérative, ensuite nous nous proposons d'organiser des controverses avec ceux de notre ville qu'intéresse la question sociale.

Demandez tous les samedis, à la bibliothèque de la gare : *Les Temps Nouveaux, Le Libertaire.*

Les jeudis : *L'Anarchie.*

Pour *L'Ordre* : s'adresser à la Jeunesse syndicale.

(1) Nous ne faisons pas un grief à Beaussoleil de son évolution, il est possible qu'il puisse en donner d'excellentes raisons ; nous constatons tout simplement.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

L'Almanach illustré de la Chanson du Peuple pour 1907 :

Sommaire des principaux articles et des chansons : *Béranger et Pierre Dupont*, par J.-F. Gonon. — *La Vraie Justice*, musique, chant et piano, par Xavier Privas. — *Fille d'Ouvrier*, par Jules Jouy. — *Les Petiots*, par Jean Richepin. — *Les P'tit's Baraques*, inédit, par Jehan Rictus. — *Jean Misère*, avec musique, par E. Pottier. — *Ne jouez jamais aux soldats*, par Paul Saphir. — *Siffle, ma faux !* par M. Doublier. — *La Bombe*, par Clovis Hugues. — *La Grève*, par J.-B. Clément, et nombre d'autres morceaux avec musique, par René Mouton, P. Castagné, L. Marsolleau, E. Rocher, N. Reybard, B. Begaud, A. Lamballe, etc., etc.

Illustrations par Steinlen, Roubille, Willette, etc., etc. Nombreuses primes.

L'exemplaire, 30 centimes ; par la poste, 40 centimes.

En vente à « la Publication Sociale », 46, rue Monsieur-le-Prince, Paris, et à *L'Ordre*.

CONTRE L'INJUSTICE *(Les cas Joris-Ferrer-Nackens)* paq Raphaël Fraigneux, prix, 5 centimes port en sus.

En vente à " l'Affranchi ", 74, rue des Six-Jetons. Bruxelles (Belgique).

" L'ARGUS de la PRESSE ", le plus ancien bureau de coupures de journaux est entré dans sa 27e année d'existence.

L'Argus de la Presse est en relations avec les journaux du monde entier.

L'Argus fournit chaque jour plus de douze milles extraits de journaux aux représentants les plus divers de l'activité humaine.

On trouve toujours à *l'Argus de la Presse* l'accueil le plus empressé et l'esprit le plus large, au point de vue des règlements de comptes.

Ecrire 14, rue Drouot, Paris IXe.

Adresse télégraphique : Achambure Paris.

Nous avons reçu :

La Cravache, organe anarchiste, 27, rue Duruy, Reims (Haute-Marne).

La Guerre Sociale, rédacteur en chef, Gustave Hervé, 25, rue Palonceau, Paris.

COMMUNICATIONS

BRIVE. — Groupe d'études libertaires. — Les adhérents du Groupe adressent de chaleureux remerciements aux camarades qui ont bien voulu leur envoyer des brochures et des journaux. De cette façon, ils pourront commencer à faire une active propagande parmi la population. S'il est encore des camarades qui disposent de brochures, qu'ils les envoient à Mergier, rue Majour, Brive. Lorsque nous pourrons les dédommager, nous le ferons avec plaisir.

— *L'Ordre, L'Anarchie, Le Libertaire, Les Temps Nouveaux*, sont en vente au kiosque de la place Thiers.

PETITE CORRESPONDANCE

La Guerre Sociale. — Pourriez-vous nous expédier 2 exemplaires par numéro ?

— *La Cravache.* — Pouvez-vous nous faire parvenir le numéro 1 ?

— *T. F..., Ambazac.* — Je suis tout à votre disposition pour la conférence, à une condition, c'est que quelqu'un se charge : 1° de demander une salle ; 2° de faire la déclaration nécessaire. Patientez quelques jours pour l'Almanach.

L'ami Antoine. — Je n'ai rien compris dans ton adresse.

SOUSCRIPTIONS POUR " L'ORDRE "

Alfred Pressemane, 2 fr. ; Nimportequi, 1 fr. ; Loriot, 2 fr. ; Excédent d'écot à la sortie de l'assemblée générale de l'Union, 1 fr. 50 ; Hamelin, pour expédier le journal gratuitement aux instituteurs du département et de la région, 1 fr. ; H. M..., de Brive. 3 fr. ; Tête noire, 1 fr. ; collecte par Debort, 4 fr. 15 ; Beaulieu, 0 fr. 50 ; syndicat des Dockers de Nantes, 5 fr. ; J. Dobré, 1 fr. ; un camarade Paysan, 0 fr. 50 ; L'ami Antoine, 0 fr. 50.

Total : 23 fr. 15.

L'Ordre est composé et imprimé par des ouvriers syndiqués.

Fédération du Livre — Limoges - 42e Section — Marque syndicale

Le Gérant : Jean PEYROUX

Limoges. — IMPRIMERIE OUVRIÈRE, rue Darnet 9